

REPUBLIQUE DU CAMEROUN

Paix – Travail – Patrie



PROJET D'APPUI A LA PRODUCTION DES
INSTRUMENTS STRATÉGIQUES NATIONAUX

PROGRAMME DES NATIONS UNIES
POUR LE DEVELOPPEMENT



*Empowered lives.
Resilient nations.*

SUPPORT PROJECT FOR THE PRODUCTION
OF NATIONAL STRATEGIC INSTRUMENTS

**RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT POUR LA FORMATION-SUR LES OUTILS DE
PROSPECTIVE ET DE VEILLE**

TERMES DE RÉFÉRENCE

A handwritten signature in blue ink, located in the bottom right corner of the page.

1. CONTEXTE ET JUSTIFICATION

La prospective, développée communément au niveau des entreprises, s'impose de plus en plus dans la politique et l'administration publique. En effet, dans un contexte de compétitivité des économies plus accrue, d'inflation du coût d'accès à l'information stratégique et de positionnement concurrentiel des États sur des problématiques et opportunités, l'anticipation sur le futur se présente comme la règle d'or pour l'action dans le présent. La question de savoir comment va se présenter ce futur devrait ainsi être analysée de la manière la plus approfondie possible et fixée dans de multiples variantes d'avenir. C'est cette question qui est au centre de la réflexion prospective.

Cette réflexion constitue un exercice important dans la définition des stratégies. C'est ainsi qu'au Cameroun, la prospective est placée en amont de tout le processus de Planification, Programmation, Budgétisation et Suivi-évaluation. Conformément au décret n°2008/220 du 04 juillet 2008 portant organisation du Gouvernement, la charge de la réalisation des études et des analyses prospectives sur le développement du pays à moyen et long terme incombe au Ministère de l'Économie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire (MINEPAT).

L'intérêt pour le MINEPAT de réaliser de tels travaux réside dans le fait que ceux-ci fournissent des éléments importants pour orienter les actions dans le présent, partant de l'anticipation des changements futurs, ce sans quoi, compte tenu du contexte actuel, le développement du pays serait compromis.

En effet, l'analyse de l'environnement économique et géopolitique mondial permet de constater que le Cameroun n'est pas à l'abri d'éventuels chocs pouvant éloigner l'économie du « sentier de l'émergence ». L'atteinte des principaux objectifs de développement est subordonnée à l'évolution de l'environnement socio-économique international. En outre, des facteurs tels que les révolutions dans le domaine technologique, les mouvements démographiques, les préoccupations environnementales, etc. constituent autant de causes possibles de mutations sociales et économiques qui, éventuellement, pourraient contrarier l'efficacité de l'action publique dans la perspective du développement.

Cependant, le pays ne dispose pas encore d'une forte expérience en la matière. Aussi, afin de favoriser le développement de la culture prospective, le Document de Stratégie pour la Croissance et l'Emploi (DSCE), déclinaison de la Vision 2035 pour la période 2010-2020 a relevé le renforcement des capacités de l'État en matière de prospective au nombre des orientations stratégiques à mettre en œuvre. Dans ce domaine, très peu de formations ont jusqu'ici été organisées. Et celles qui ont pu avoir lieu n'ont concerné qu'un public très restreint.

Dès lors, du fait des exigences qu'imposent un suivi adéquat de la marche du Cameroun vers l'émergence, et dans un contexte de préparation de la mise en œuvre de la deuxième phase de la Vision de développement du Cameroun, le renforcement des capacités du personnel du MINEPAT en charge des questions de prospective se veut donc une option judicieuse pour garantir la conduite de l'ensemble des réflexions prospectives et stratégiques envisagées. A cet égard, le recrutement d'un consultant pour réaliser les formations requises s'avère nécessaire.

2. OBJECTIFS

L'objectif général visé à travers cette activité est d'outiller le personnel de la Division en charge de la prospective au MINEPAT et les membres de l'équipe du Projet, sur la démarche et les outils pour la réalisation d'études/analyses prospectives.

Plus spécifiquement, il s'agit d'édifier les personnes concernées et de renforcer leurs capacités sur les sujets portant sur :

- Les enjeux du développement de la culture prospective pour le développement ;
- Les approches d'analyse prospective ;
- La réalisation d'une analyse rétrospective du système : démarche et outils ;
- La réalisation d'une analyse structurelle : démarche et outils ;
- La réalisation d'une analyse du jeu des acteurs : démarche et outils ;
- La construction des scénarios : démarche et outils ;
- L'évaluation des scénarios : démarche et outils ;
- Le passage de la réflexion prospective à l'action stratégique : démarche et outils.

3. RESULTAT ATTENDU

Au terme de la formation, il est attendu que le personnel de la Division en charge de la prospective au MINEPAT et les membres de l'équipe du Projet maîtrisent la démarche et les outils pour la réalisation d'études/analyses prospectives, et qu'ils soient à terme capables d'appliquer ladite démarche et d'utiliser les outils dédiés dans les travaux y relatifs.

4. PUBLIC CIBLE

Placé sous la supervision générale du Directeur National du Projet PAPRINS, cette activité sera coordonnée par le Coordonnateur Technique dudit projet. Le personnel concerné par la formation est celui de la Division de la Prospective et de la Planification Stratégique, et plus précisément celui de la Cellule de la Prospective Economique et certains membres de l'équipe du Projet. Il s'agit d'un effectif d'environ 15 personnes.

5. LIVRABLES

Plan de formation : précisant dans les détails, les modules à aborder chacun des jours de la formation;

- **Notes de participants** : décrivant l'ensemble des sessions ou modules de formation pertinent(s) dans leur contenu, ainsi que les éléments bibliographiques associés ;
- **diapositives détaillées** : présentant les exposés réalisés lors des séances de formation ;
- **rapport général de la formation** : mettant en exergue l'évaluation des connaissances des participants à l'issue de la formation.

6. MÉTHODOLOGIE

Le renforcement des capacités du personnel en charge de la prospective au MINEPAT sera effectué dans le cadre de deux ateliers organisés à cet effet. Lors de ces ateliers, la formation se fera suivant une démarche qui combine des enseignements théoriques et des exercices pratiques. Un accent sera mis lors des exercices pratiques sur la manipulation des outils (logiciels) dédiés à la mise en œuvre de chaque étape de la démarche prospective adoptée.

6.1. Approche pédagogique

Le renforcement des capacités du personnel en charge de la prospective au MINEPAT sera effectué dans le cadre de deux ateliers organisés à cet effet.

Les deux ateliers seront conçus, développés et animés par le Consultant recruté pour la circonstance. En préparation à ces ateliers, le consultant devra :

- Proposer un programme détaillé de chaque jour de formation ;
- Proposer la méthodologie d'animation pour faciliter la participation de chaque apprenant (échanges en plénière, travaux de groupe, etc.) ;
- Identifier le matériel dont il aura besoin pour mener à bien sa mission (matériel audiovisuel, écrit, etc.) et aussi proposer à l'avance ce dont devra se munir chaque apprenant ;
- Mettre à la disposition des apprenants, les différents outils de prospective dont ils devront se servir lors des exercices pratiques.

En outre, il consultant aura la responsabilité de développer, pour chaque atelier de formation, le matériel de formation en se conformant aux objectifs visés. Le développement de ce matériel va impliquer, pour chaque atelier de formation, la production des livrables essentiels ci-après :

- a) **L'élaboration des notes de participants** qui permettront de décrire, dans leur version prose ou narrative, l'ensemble des sessions ou modules de formation pertinent(s) pour les besoins;
- b) **L'élaboration des diapositives détaillées** relatives à chaque session ou module. Les diapositives ou présentations en PowerPoint seront utilisées par le Consultant pour les exposés en salle de formation.

S'agissant spécifiquement des notes de participants pour chaque session ou module afférent(e) à chaque atelier, elles devront être structurées ainsi qu'il suit :

- i. Un aperçu (aperçu de la session) qui permettra en un ou deux paragraphes de fixer le cap relatif à chaque session en faisant le lien, lorsque cela s'avère nécessaire, avec les sessions précédentes ;
- ii. Un rappel de l'objectif de la session ;
- iii. L'énoncé du plan de la session ;
- iv. Le développement dans les détails des différents points énoncés dans le plan de la session.

Chaque session ou module devra être accompagnée d'exercices ou cas pratiques à soumettre aux participants à la formation, dans le but de leur permettre de bien maîtriser les notions apprises. Un accent devra être mis lors des exercices pratiques sur la manipulation des outils (logiciels) dédiés à la mise en œuvre de chaque étape de la démarche prospective adoptée.

De plus, le consultant devra préparer, pour chaque atelier de formation, une fiche d'évaluation (test de connaissance) portant sur l'ensemble du contenu de la formation, à administrer au début et à la fin de l'atelier afin de vérifier le niveau de progression du groupe de participants. Il devra également proposer, pour chaque atelier, un projet de calendrier de la formation sur la durée retenue pour chaque atelier de formation.

L'ensemble du matériel de formation (notes du participant, diapositives, questionnaire d'évaluation et projet de calendrier de la formation) devra être disponible cinq (05) jours avant le début de l'Atelier pour des raisons de reprographie, afin d'être mis à la disposition des participants dès le premier jour de l'atelier.

A l'issue de la formation, le Consultant et les responsables du projet PAPRINS tiendront une réunion d'appréciation des résultats d'évaluation de l'atelier sur la base des fiches d'évaluation dûment remplis par les participants et préparés par le projet.

6.2. Contenu de la formation

Outre des aspects que le consultant jugera important d'introduire dans la formation, celle-ci devra porter sur les différentes étapes de la démarche (suivant les écoles) prospective, ainsi que la manipulation des outils dédiés à la réalisation d'une étude/analyse prospective. A cet effet, le consultant devra :

- Faire un état des lieux des besoins en apprentissage des participants ;
- Définir les objectifs d'apprentissage et les messages clés par module de formation ;
- Elaborer des exercices d'application en lien avec les problématiques liées aux questions de développement ;
- Proposer des fiches de suivi et évaluation en lien avec les objectifs d'apprentissage.

Le public cible étant principalement composé du personnel de la Division en charge de la prospective au MINEPAT, le Consultant veillera à chaque fois à établir le lien entre les développements faits et les missions de la Division en charge de la Prospective.

7. CALENDRIER D'EXECUTION

Le consultant est recruté pour une durée de 25 jours d'efforts à partir de la date de la signature du contrat, et ce, sur une durée de 2 mois. Il lui sera versé un montant forfaitaire en trois parties égales.

La première partie sera versée après validation du plan de la formation par les superviseurs. La deuxième partie sera réglée à l'issue du déroulement du premier atelier. Et la dernière partie, à l'issue de la tenue du second atelier et la production de l'ensemble des attendus. Par ailleurs, il est à noter que les deux ateliers de formation, d'une durée de 5 à 7 jours chacun, pourraient se succéder sur un espace de temps assez réduit.

| Activités | S1 | S2 | S3 | S4 | S5 | S6 | S7 | S8 |
|----------------------------------|----|----|----|----|----|----|----|----|
| Elaboration du plan de formation | | | | | | | | |
| Validation du plan de formation | | | | | | | | |
| Atelier 1 | | | | | | | | |
| Atelier 2 | | | | | | | | |
| Transmission des livrables | | | | | | | | |

8. PROFIL DU CONSULTANT

Le consultant doit :

- Être titulaire d'un Diplôme d'étude universitaire de niveau BAC+5 ou plus en sciences sociales / sciences économiques ou toute autre discipline connexe.
- Démontrer d'une expérience pluridisciplinaire d'au moins 10 années dans les domaines de la prospective et de la planification stratégique;
- Avoir une parfaite maîtrise des outils de prospective ;
- Avoir à son actif au moins une publication dans le domaine de la prospective ;
- Avoir une expérience avérée en matière de formation et de renforcement des capacités ;
- Témoigner d'une très bonne capacité de mise en perspective et de très bonnes qualités rédactionnelles (analyse, synthèse, très bonnes qualités, expression orale, rigueur, créativité) ;
- S'exprimer correctement en français et en anglais ;
- Avoir une expérience démontrée avec les agences du Système des Nations Unies et des autres partenaires au développement sur des thématiques similaires.

Le consultant devra aussi posséder :

- Une capacité à gérer une charge de travail avec un minimum de supervision ;
- Une capacité à travailler sous pression et de respecter des délais serrés ;
- Une capacité à satisfaire les demandes supplémentaires à court préavis ;
- Une capacité à travailler dans un environnement multiculturel ;
- Des bonnes aptitudes relationnelles et une grande habilité en communication ;
- Un fort sens de l'initiative et d'autonomie.

9. PROCÉDURE DE SOUMISSION DE L'OFFRE

L'évaluation du consultant se fera sur la base d'une offre technique et de l'offre financière. **Lesdits documents devront porter une mention sur la disponibilité du candidat au courant des mois de juin et de juillet 2019.**

Concernant l'Offre financière, il est demandé au consultant de préparer le tableau de coûts sous forme d'une enveloppe ou d'un document distinct de la réponse à l'invitation à soumission. Tous les coûts et tarifs doivent être exempts de toute taxe, le PNUD étant exonéré d'impôts.

Le tableau ci-après doit être utilisé pour préparer le tableau des coûts. Il comporte des lignes de dépenses spécifiques qui peuvent ne pas être requises ou applicables, mais qui sont en tout état de cause données comme exemples.

| Tableau des coûts: Invitation à soumissionner | | | |
|---|-------------------------|--------|----------------------|
| Description de l'activité/ article | Unité | Coût | Montant total estimé |
| 1 | Honoraire du consultant | H/jour | |

| | | | | |
|---|----------------|---------|--|--|
| 2 | Autres | | | |
| 3 | Communications | Forfait | | |

Les candidats intéressés sont appelés à soumettre leur candidature à l'adresse mail fournie par le service des achats du PNUD à Yaoundé avec la mention suivante ; « **Consultation FORMATION_PROSPECTIVE** » au plus tard 10 jours après publication de l'appel à candidature, les candidatures sont adressées à Madame la Représentante Résidente a.i. du PNUD/Cameroun.

10. EVALUATION DES OFFRES

L'évaluation des propositions se déroule en deux temps. L'évaluation sur la base du CV est achevée avant la comparaison des propositions financières. La proposition financière ne sera considérée que pour les soumissions qui auront reçu la note technique de 70% sur un score total maximum de 100 points.

Lors de la deuxième étape, les offres financières de tous les prestataires ayant obtenu la note technique minimale de 70% lors de l'évaluation technique seront comparées.

Le contrat sera adjugé au consultant proposant l'offre la mieux disante (offre ayant obtenue la meilleure note combinée issue de l'offre technique et de l'offre financière, avec une pondération de 70/30.).

a) Critères techniques – 70% de l'évaluation totale – sur 100 points

| Critère d'évaluation | Pondération | Total des points (100 pts) |
|--|--|----------------------------|
| Qualification et expérience | | |
| Expérience pluridisciplinaire expérience pluridisciplinaire d'au moins 10 années dans les domaines de la prospective et de la planification stratégique; | <ul style="list-style-type: none"> ✓ <i>Expérience dans les domaines cités (10 pts)</i> ✓ <i>10 ans ou plus (15 pts)</i> | 25 pts |
| Publication dans le domaine de la prospective ; | <ul style="list-style-type: none"> ✓ <i>01 publication dans le domaine (10 pts)</i> ✓ <i>≥ 02 publications en équipe ou individuellement (20 pts)</i> | 20 pts |
| Expérience avérée en matière de formation et de renforcement des capacités ; | <ul style="list-style-type: none"> ✓ <i>Au moins 02 formations dispensées dans le domaine de la prospective (20 pts) ;</i> ✓ <i>Au moins 01 formation dispensée dans une discipline connexe (10 pts) ;</i> | 20 pts |

| | | |
|---|---|--------|
| Maîtrise des outils de prospective ; | ✓ Parfaite utilisation d'au moins trois outils utilisés dans les exercices de prospective (<u>15 pts</u>) | 15 pts |
| Expérience de travail avec des agences du système des Nations unies | ✓ Expérience de travail avec des agences du système des Nations unies (<u>10 pts</u>) ✓ Expérience de travail avec d'autres partenaires au développement (<u>5 pts</u>) | 10 pts |
| Profil du Consultant | | |
| Être titulaire d'un BAC + 5 ou plus en sciences sociales / sciences économiques ou toute autre discipline connexe | ✓ Bac + 5 ou plus sciences sociales (droit, économie, démographie ou toute autre discipline connexe) (<u>10 pts</u>) ✓ Diplôme inférieur à Bac + 5 (critère éliminatoire) | 10 pts |

b) Critères financiers – 30% de l'évaluation totale

La formule suivante sera utilisée aux fins d'évaluation des propositions financières

$P=y(\mu/z)$ dans laquelle :

- P= la proposition financière soumise ;
- Y= le nombre maximum de points pour la proposition financière
- μ = le montant de la proposition la moins disante ;
- z= le montant de la proposition soumise

Préparés par :

Approuvés par :

Dr. Ing. Faïdou Hamadou
Economiste - Démographe - Statisticien